



Panorama de la Lozère Essoufflement de la dynamique démographique

Le regain démographique amorcé en Lozère en 1990 semble s'essouffler. L'apport migratoire, qui compensait largement le déficit naturel, ralentit ces dernières années, entraînant une stabilité du nombre d'habitants. Dans le département, l'âge moyen est particulièrement élevé. Avec une forte proportion de retraités, le niveau de vie médian en 2012 est un des plus faibles des départements du Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

La structure de l'économie est pour la plus grande part tournée vers le tertiaire, avec une forte implantation des activités de l'hébergement médico-social, de la santé et une place encore importante de l'agriculture. L'évolution de l'emploi, moins dynamique, semble pâtir de la baisse d'attractivité. Pour autant, le marché de l'emploi est relativement équilibré et le taux de chômage lozérien reste un des plus bas de la région. Malgré un niveau élevé d'équipement par rapport au nombre d'habitants, les temps d'accès sont en moyenne plus longs qu'ailleurs, ce qui constitue un enjeu pour le maintien des populations dans les zones isolées et l'attractivité touristique.

Bernard Canonéro et Pascale Marasovic, Insee

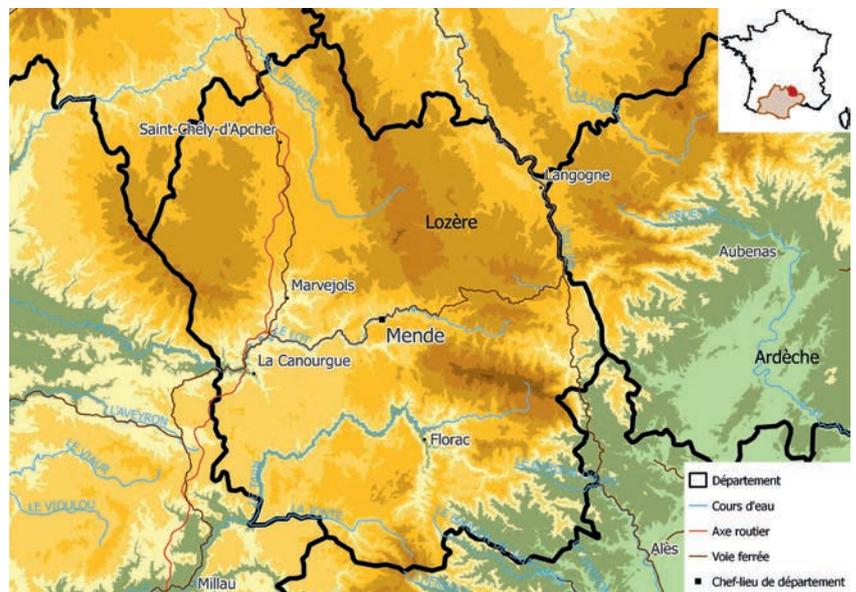
Département métropolitain le moins peuplé et le moins dense, la Lozère est aussi l'un des plus petits départements français (5 200 km²). Composant le rebord sud du Massif central, elle est partitionnée en quatre territoires naturels de hautes plaines et de montagnes : l'Aubrac, au nord-ouest, frontalier de l'est de l'Aveyron, les Cévennes, chaîne montagneuse au sud-est limitrophe du nord du Gard et de l'Hérault, la Margeride au nord du département, et les Causses au sud-ouest (figure 1).

Un territoire à dominante bourgs et petites villes

À dominante bourgs et petites villes, la Lozère ne compte qu'une commune de plus de 10 000 habitants, Mende, préfecture du département. Avec 11 900 habitants, cette dernière concentre 16 % de la population lozérienne. Les habitants du département se répartissent pour moitié entre quatre aires les plus peuplées (Mende, Marvejols,

1 Un département montagneux

Carte du département de la Lozère



© IGN, Insee 2016

Saint-Chély-d'Apcher, et Langogne), et le reste du territoire, communes isolées et hors influence des pôles. Entre 2007 et 2012, les quatre principales villes-centre ont connu des baisses de population, entre - 0,4 % par an pour Mende, et - 1,3 % pour Saint-Chély-d'Apcher, au profit pour l'aire urbaine de Mende des communes en périphérie comme Barjac. La Canourgue ou Florac, respectivement 5^e et 6^e commune connaissent quant à elles de faibles hausses démographiques (+ 0,3 % et + 0,5 %).

Une attractivité en baisse

Au 1^{er} janvier 2012, la Lozère compte 76 900 habitants. Entre 2007 et 2012, leur nombre est resté stable. Après avoir baissé de moitié en un siècle entre 1890 et 1990, la population de la Lozère augmente à nouveau entre 1990 et 2007. La période récente est marquée par un ralentissement de l'apport migratoire qui conduit à une stabilité du nombre d'habitants. Alors que le solde naturel est toujours négatif, - 170 personnes par an, l'apport d'habitants du fait des migrations résidentielles se réduit sur la période, passant de + 900 personnes par an entre 1999 et 2007 à + 170 personnes entre 2007 et 2012, soit un excédent annuel moyen de 0,2 % (figure 2).

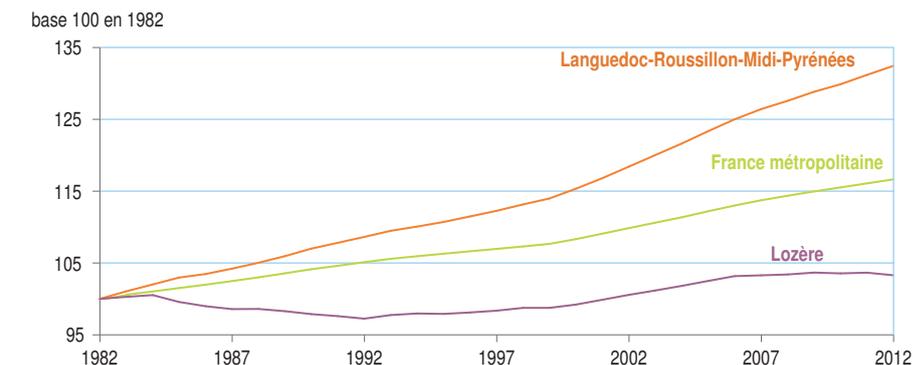
Avec un âge moyen de 43,8 ans en 2012, la Lozère fait partie des départements métropolitains les plus âgés, nettement au dessus de la moyenne régionale (41,8 ans) et de la France métropolitaine (40,1 ans). Les seniors sont particulièrement nombreux au sein de la population : 29 % des Lozériens ont 60 ans ou plus (24 % en France métropolitaine) et 12 % ont 75 ans ou plus (9 % en métropole). En contrepartie, les jeunes de moins de 30 ans sont plus faiblement représentés : 15 % de la population lozérienne a entre 15 et 29 ans, alors que cette part atteint 18 % en France métropolitaine (figure 3).

Un logement sur trois est une résidence secondaire

En Lozère, le nombre de résidences secondaires est particulièrement élevé au regard du parc de logements. En 2012, un logement sur trois est une résidence secondaire, soit la cinquième proportion la plus élevée de France, où un logement sur dix seulement appartient à cette catégorie. Ce parc de résidences secondaires, le premier des départements de la région en part du parc de logements, suivi des Pyrénées-Orientales et de l'Aude, se situe essentiellement dans les Cévennes, au sud et à l'ouest du département. En corollaire, moins de deux logements sur trois sont des résidences principales, soit nettement moins qu'en moyenne métropolitaine ou régionale où c'est le cas pour huit logements sur dix. Entre 2007 et 2012, en lien avec le ralentissement de la croissance démographique, le parc de résidences principales progresse moins vite que celui de France métropolitaine (+ 3,2 % contre + 4,6 % en cinq ans), et encore moins vite que le rythme moyen régional (+ 6,9 %) (figure 4).

2 Une démographie qui se stabilise

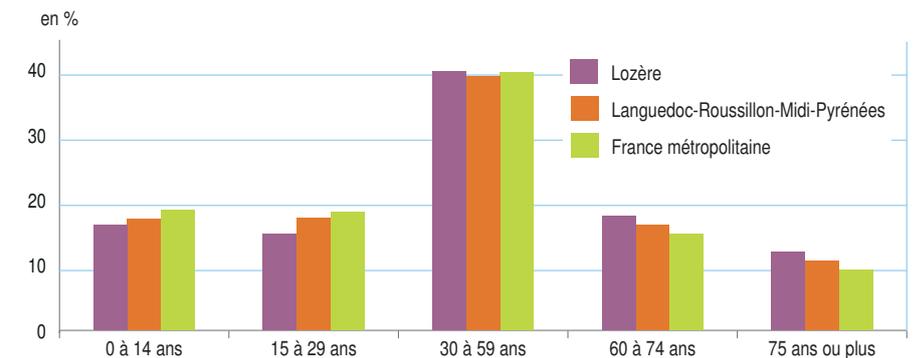
Évolution de la population de 1982 à 2012



Source : Insee, recensements de la population et estimations de population

3 Davantage de personnes âgées

Population par tranche d'âge au 1^{er} janvier 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

4 Très forte implantation des résidences secondaires

Parc des logements par catégorie au 1^{er} janvier 2012

Catégorie de logement	Lozère			Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées		France métropolitaine	
	Nombre	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)
Résidences principales	34 150	58,1	+ 3,2	76,0	+ 6,9	83,0	+ 4,6
Résidences secondaires*	19 124	32,5	+ 1,8	15,8	+ 3,0	9,5	+ 2,6
Logements vacants	5 550	9,4	+ 30,2	8,2	+ 24,7	7,5	+ 23,2
Ensemble	58 824	100,0	+ 4,8	100,0	+ 7,5	100,0	+ 5,6

*y compris logements occasionnels

Source : Insee, recensements de la population

Un taux d'équipements et de services satisfaisant, mais des temps d'accès plus longs

L'accès aux services et commerces est un facteur de maintien et d'attractivité de la population résidente. Les équipements et les services structurant le territoire participent également au maintien des entreprises. Les communes les plus peuplées sont souvent les mieux dotées en équipements. Avec la densité de population la plus faible de France, la Lozère s'organise autour de trente pôles d'équipements et de services de proximité répartis sur le département, de trois pôles intermédiaires (Florac, Saint-Chély-d'Apcher, Langogne) et de deux pôles supérieurs, Mende et Marvejols. Ces trente cinq communes, sur un total de 185, regroupent 62 % de la population lozérienne.

La Lozère bénéficie d'un niveau élevé d'offre de services et d'équipements au regard de son nombre d'habitants : 9,1 équipements pour 10 000 habitants, taux d'équipement supérieur au taux moyen de l'espace rural de France métropolitaine hors Île-de-France, 8,6 équipements pour 10 000 habitants. Néanmoins, les pôles de proximité couvrent de grands périmètres, avec pour conséquence des temps d'accès importants. La Lozère est ainsi le département français où une plus grande partie de la population est éloignée, en temps, de l'ensemble des gammes : 23 % de sa population est à plus de 7 minutes de services ou équipements de la gamme de proximité (boulangerie, école,...), de 15 minutes de la gamme intermédiaire (supermarché, collège,...) et de 30 minutes de la gamme supérieure (hypermarché, lycée,...) contre 1,9 % pour le territoire de la nouvelle région.

Emploi : un marché du travail relativement équilibré

En Lozère, la population de 15 ans ou plus est moins active que celle de métropole : 54 % contre 58 % en métropole et 55 % en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées en 2012 (figure 5). Ce constat est principalement lié à la plus forte proportion de retraités. Le taux d'activité de la population en âge de travailler (de 15 à 64 ans) est de même ordre que la moyenne régionale. Il est plus bas chez les hommes de plus de 55 ans.

Le réseau routier favorise les échanges notamment avec l'Aveyron et le Gard

En Lozère, les personnes en emploi sont relativement peu nombreuses à quitter le département chaque jour pour aller travailler. Ces déplacements du domicile au travail se font surtout avec les départements limitrophes. La proximité du pôle d'emploi de Millau, accessible par l'autoroute A75 et de celui d'Alès au sud-est explique une bonne partie de ces navettes. Ainsi, parmi les actifs ayant un emploi qui résident en Lozère en 2012, 1 750 travaillent hors du département, soit moins de 6 %. Parmi eux, 500 vont travailler dans le Gard et 300 dans l'Aveyron, les autres se déplacent surtout vers le Cantal et la Haute-Loire. Enfin, 500 rejoignent d'autres départements métropolitains pour y travailler. Au total, le département offre 102 emplois pour 100 actifs résidents occupés. La porosité des limites départementales observée dans les navettes domicile-travail joue dans les deux sens : 2 300 personnes viennent quotidiennement travailler en Lozère mais résident dans un autre département. Beaucoup viennent de l'Aveyron, du Cantal et de la Haute-Loire. Avec le Gard, les échanges entre les deux départements sont déséquilibrés. Les personnes résidant dans le Gard et venant travailler en Lozère sont en effet moins nombreuses que celles effectuant le chemin en sens inverse (respectivement 300 contre 500) (figure 6).

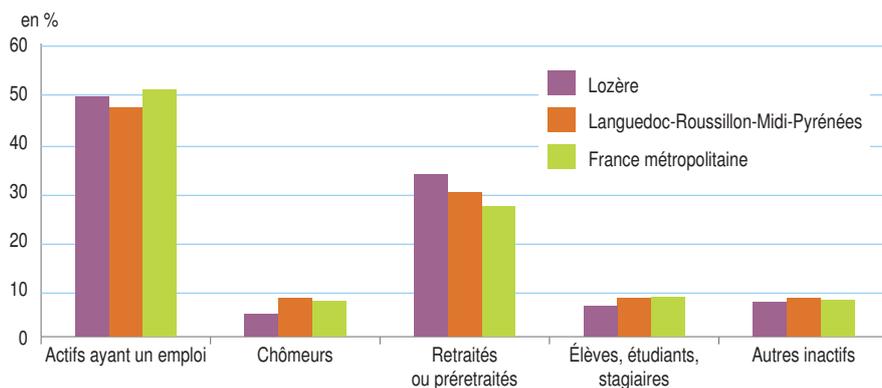
En 2012, 5,6 % des actifs lozériens sont au chômage, contre 11,2 % en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et 9,4 % en France métropolitaine. Le département est ainsi le moins exposé au chômage de la région, bien en deçà de l'Aveyron et du Gers. C'était déjà le cas il y a une dizaine d'années, mais l'écart avec la moyenne régionale s'est accentué progressivement : de - 4,7 points en 2002 à - 5,6 points en 2012 (figure 7).

Des revenus disponibles faibles

En 2012, la moitié des Lozériens appartiennent à un ménage disposant d'un revenu de moins de 18 300 euros par unité de consommation, déduction faite des impôts directs et après versement des prestations sociales. Ce revenu est inférieur de 550 euros au revenu disponible médian régional et de 1 100 à celui de France métropolitaine hors Île-de-France. Le niveau de revenu disponible médian est légèrement supérieur à celui de l'Ariège et nettement supérieur à ceux de l'Aude et des Pyrénées-

5 Plus de retraités en Lozère

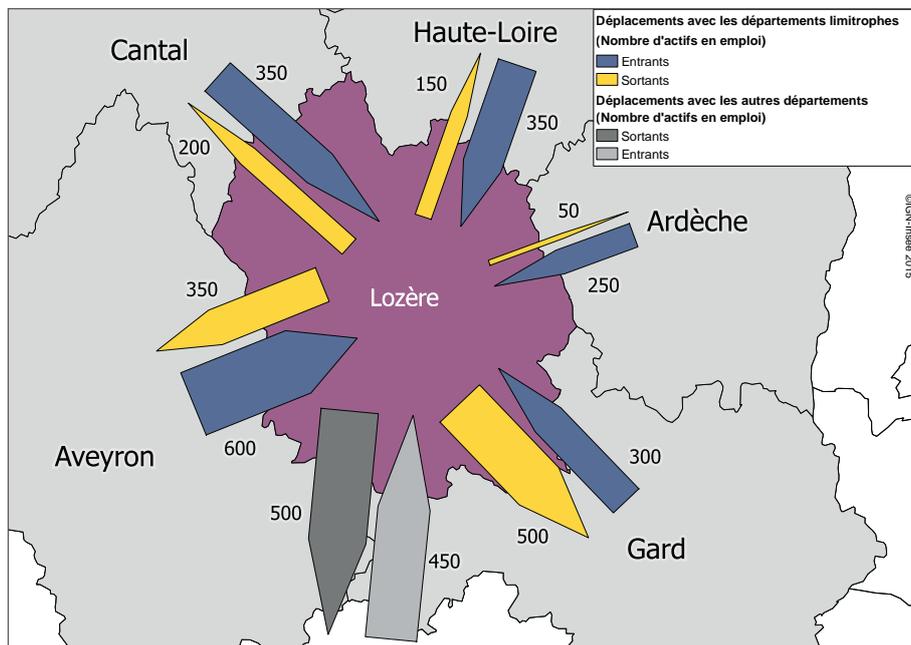
Population de 15 ans ou plus par type d'activité au 1^{er} janvier 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

6 Échanges de travailleurs principalement avec l'Aveyron et le Gard

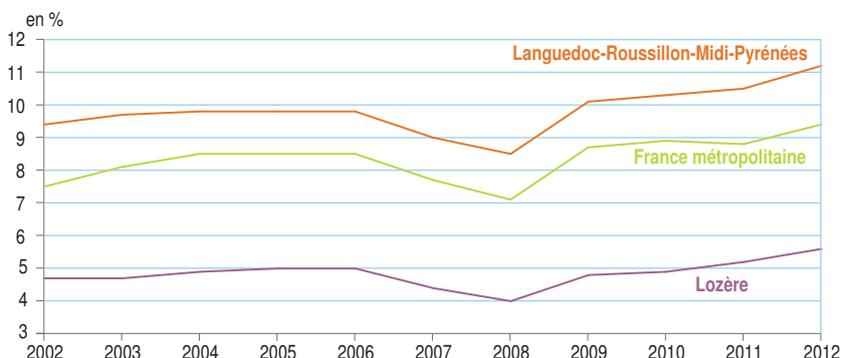
Déplacements domicile-travail entre la Lozère et les autres départements en 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

7 Augmentation du taux de chômage depuis 2008

Taux de chômage annuel moyen de 2002 à 2012



Source : Insee, taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT (France métropolitaine)

Orientales, les plus faibles de province. La part des ménages soumis à l'imposition des revenus est inférieure d'un point à la moyenne régionale. Aux deux extrêmes de l'échelle des revenus, un Lozérien sur dix dispose de moins de 10 200 euros par an et un sur dix de plus de 31 200 euros. Ces niveaux de vie sont l'un comme l'autre

parmi les plus bas de la région. Ils s'expliquent notamment par une part plus importante des pensions et retraites dans les revenus : 32 % en Lozère contre 30 % en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et 28 % en province. Néanmoins, la dispersion des revenus disponibles est un peu moins grande qu'ailleurs :

8 Des revenus disponibles plus faibles en Lozère qu'en région

Revenu disponible des ménages par unité de consommation* en 2012

	Lozère	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	France métropolitaine hors île-de-France
Nombre de ménages fiscaux	32 608	2 428 719	21 773 111
Part des ménages imposés (%)	57,6	58,8	61,9
Revenu disponible médian (euros)	18 337	18 888	19 402
Revenu disponible 1 ^{er} décile (euros)	10 204	9 862	10 593
Revenu disponible 9 ^e décile (euros)	31 205	34 726	35 071
Rapport interdécile	3,1	3,5	3,3
Part des traitements et salaires**	64,8	67,7	70,6
Part des pensions, retraites, rentes**	31,7	29,6	28,1

* cf. définitions

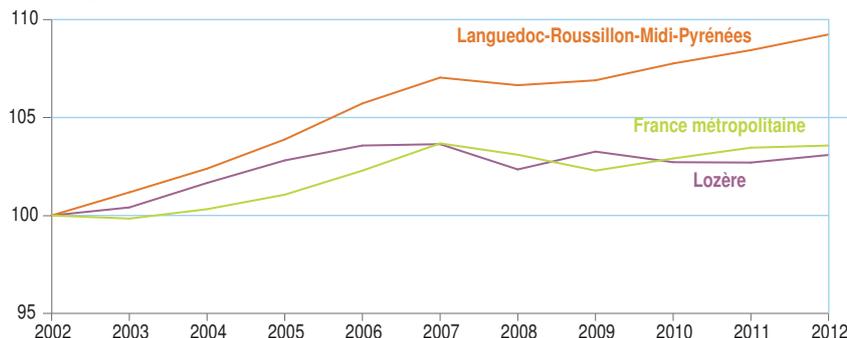
** en % du revenu disponible

Source : Insee-DGFIP-Chaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal 2012

9 Légère reprise de l'emploi depuis 2009

Évolution de l'emploi total en Lozère de 2002 et 2012

base 100 en 2002



Champ : emploi salarié et non salarié

Source : Insee, estimations d'emploi localisées au lieu de travail

le rapport entre ces deux niveaux de revenus, qui isolent les 10 % des personnes les plus aisées et les 10 % des personnes les plus modestes, est légèrement inférieur à celui observé en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et en province (figure 8).

Spécificités de l'emploi en Lozère : l'hébergement médico-social, l'action sociale et l'agriculture

Fin 2012, l'économie lozérienne offre 31 200 emplois, salariés ou non. En Lozère comme ailleurs, le tertiaire représente le plus grand nombre d'emplois, 22 500 emplois. La spécificité du département relève plus de la forte part du tertiaire non marchand. Celui-ci représente 42 % de l'emploi total contre 34 % en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Les activités d'hébergement médico-social, de l'action sociale et de la santé sont celles qui offrent le plus d'emplois.

Autre spécificité, avec l'élevage, la Lozère est le département le plus agricole de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées devant le Gers et l'Aveyron. Avec 3 200 emplois, l'agriculture représente plus de 10 % des emplois du

département, une proportion nettement supérieure à celle de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (4 %).

L'industrie offre 9,4 % des emplois contre 10,5 % au niveau régional. La fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac et le travail du bois, les industries du papier et imprimerie en regroupent le plus grand nombre.

L'évolution de l'emploi total lozérien est moins favorable qu'en moyenne en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées entre 2007 et 2012 : -0,5 % contre +2,1 %. Tous secteurs confondus, l'emploi dans le département connaît une relative stabilisation depuis 2007. Il perd moins de 200 emplois au cours de cette période après avoir connu une hausse significative lors de la période précédente (figure 9).

Entre 2007 et 2012, l'emploi industriel augmente dans le département (+11,4 % contre -9,4 % en LRMP). Le secteur de la construction, en plein essor jusqu'en 2007, perd près de 1,6 % de ses effectifs entre 2007 et 2012. L'agriculture continue de perdre des emplois au même rythme depuis 2002 (400 emplois en 10 ans). ■

Définitions

Une **unité urbaine** (ou agglomération) est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone continuellement bâtie d'au moins 2 000 habitants. Un pôle est une agglomération d'au moins 1 500 emplois, qualifié de **grand pôle urbain** s'il y a au moins 10 000 emplois. L'**aire urbaine** est constituée du pôle urbain et de sa zone d'influence en matière d'emploi, appelée couronne **périurbaine**. On parle aussi de couronne autour des petits ou moyens pôles (moins de 10 000 emplois).

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Le **revenu disponible** est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine, les revenus financiers et les prestations sociales reçues. De ces ressources, quatre impôts directs sont déduits : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Un **ménage fiscal** se compose de tous les foyers fiscaux rattachés à une résidence principale. Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Il est le même pour chaque membre du ménage. L'**unité de consommation (UC)** est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage : 1 pour le premier adulte, 0,5 pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans. Il permet de comparer les niveaux de revenus des ménages de taille ou de composition différentes, en tenant compte des économies d'échelle réalisées dans le budget.

La médiane du revenu disponible par UC (ou **niveau de vie médian**) est la valeur du revenu qui partage la population en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage dont le revenu par UC est inférieur à cette valeur, l'autre moitié à un ménage dont le revenu est supérieur. De la même manière, on peut diviser la population en dix groupes classés selon le revenu. Le 1^{er} décile est la valeur du revenu au-dessous duquel on trouve les 10 % des personnes appartenant aux ménages les plus modestes. Le 9^e décile est le niveau de revenu au-dessus duquel on trouve les 10 % de personnes appartenant aux ménages les plus aisés. Le rapport entre ces deux valeurs mesure la dispersion : plus ce rapport interdécile est élevé, plus les écarts de revenus sont grands entre les plus riches et les plus pauvres.



Pour en savoir plus :

- Dotta D., « Populations légales au 1^{er} janvier 2013 - 76 607 Lozériens », *Insee Flash Languedoc-Roussillon* n° 21, décembre 2015
- Julian F., « Tourisme en Lozère : un emploi sur neuf en été », *Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse* n° 8, octobre 2013
- Marasovic P., « La Lozère se revitalise », *Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse* n° 6, octobre 2013
- Marasovic P., « Les migrations résidentielles portent la croissance démographique de la Lozère », *Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse* n° 9, octobre 2012



Insee Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédactrice en chef :
Magalie Dinaucourt

Impression et composition :
Evoluprint

ISSN : 2492-1629

© Insee 2016